

Berni Infos

Dans ma commune

Notre administration p.8

Patrimoine et culture

Opération de Développement rural p.18-19



© V. Stortoni



© Pixabay



© M. Wattiez



© R.W.N. Squerens

Collège

3

Édito
Permanences du Collège communal

Dans ma commune

4 à 8

Vacances scolaires
Déclaration fiscale
Pannes d'éclairage public
Cérémonies du 8 mai Police
Informations sur la procédure de vaccination
Bernissart Lac
BerniForge
Notre administration

Social

9 à 10

Plate-forme cyberharcèlement
Campagne de vaccination
Égalité des chances - Bernissart, Commune amie des aînés

Environnement et travaux

11 à 16

Énergies renouvelables
Poubelles publiques
Cours d'eau
Wapi 2040
Zéro déchet
Compostage
Mobilité
PNPE
Machine à feu
Centre régional d'Initiation à l'environnement

Se détendre

17

Piscine
Mérite sportif

Patrimoine et culture

18 à 20

Opération de Développement rural
Musée de l'iguanodon
Bibliothèque
Circuits de promenade

Entreprendre à Bernissart

21

Azimut

Agenda

22

Liste des activités et festivités locales

Flash-back

23

Édito

Chères Bernissartoises,
Chers Bernissartois,

Nous voilà déjà à l'aube d'un nouveau printemps ! Un an que nous vivons au rythme d'une pandémie qui a pris beaucoup de place dans nos vies, en bousculant nos habitudes, en nous obligeant à nous adapter.

D'adaptation, il en sera sûrement encore question dans les mois à venir, mais croisons les doigts pour qu'une certaine normalité revienne et pour que nous puissions à nouveau profiter de petits rassemblements familiaux, citoyens et/ou festifs.

Via cette parution trimestrielle, nous continuons de vous convier à quelques événements qui, espérons-le, verront le jour.

Nous profitons aussi de ces pages pour vous informer sur des thématiques variées. Des rappels de certains articles du règlement de police afin de mieux vivre ensemble, à des consignes claires pour veiller aux (petits) cours d'eau qui traversent notre commune, en passant par des annonces d'opérations spécifiques organisées par IPALLE ; les sujets sont aussi diversifiés que concrets.

Alors que les bourgeons apparaissent, les ramures de la plupart des arbres sont encore dégarnies. Quant aux étendues enherbées, elles se préparent à fleurir. Le moment est donc opportun pour faire le « Grand Nettoyage de Printemps » dans nos campagnes car les déchets qui jonchent le sol y sont malheureusement très visibles. À défaut de pouvoir organiser/ relayer cette grande mobilisation citoyenne organisée par BeWaPP, nous vous encourageons à lutter ensemble contre la malpropreté ambiante. D'ailleurs, si vous voulez agir concrètement, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe des ambassadeurs de la propreté (via le site www.bewapp.be ou en contactant le service environnement de la commune - 069/59.00.64). Ensemble, montrons l'exemple !

En attendant de nous retrouver en vrai, profitons de cette nature qui renaît, de ces chants d'oiseaux qui reprennent, de ces jonquilles et muscaris prêts à éclore. Tâchons de goûter aux plaisirs simples qui peuvent nous réjouir !

L'équipe du Collège communal

Permanences du Collège communal

Les coordonnées des conseillers communaux et de CPAS sont consultables sur : www.bernissart.be.



Roger VANDERSTRAETEN - Bourgmestre

Permanences : compte tenu du contexte sanitaire, les permanences sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

GESTION DU PERSONNEL, INFORMATIQUE, TRAVAUX, PARCS, PLANTATIONS, TOURISME, KERMESSES, ÉVÈNEMENTS, POLICE, PRÉVENTION, SÉCURITÉ, POMPIERS, PROTECTION CIVILE, VOIRIES, ÉCONOMIE SOCIALE, ALE, ADL, AFFAIRES ÉLECTORALES, PCS, MARCHÉS, ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES GENRES, COMMUNE AMIE DES AÎNÉS, ÉTÉ SOLIDAIRE, URBANISME.



Kheltoum MARIR - Échevine

Permanences : sur rendez-vous au 0496/96.49.30

OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL, POPULATION, ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR L'ENTITÉ, FÊTES ET RÉCEPTIONS, JUMELAGE, COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE, CRÈCHES, PETITE ENFANCE, NOCES, JUBILAIRES.



Maud WATTIEZ - Échevine

Permanences : sur rendez-vous au 0476/60.69.80

RELATIONS PUBLIQUES, INFORMATION, RENSEIGNEMENTS, COMMUNICATION, LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS, ÉCO-QUARTIERS, LOGEMENTS SOCIAUX, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, BIEN-ÊTRE ANIMAL, TRANSITION : ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE, CIMETIÈRES, PARTICIPATION CITOYENNE, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE, PATRIMOINE, POLITIQUE DES DÉCHETS, PROPRIÉTÉ, PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, PCDR, SALLES ET MAISONS DE VILLAGE, COMITÉS DE QUARTIER.



Luc WATTIEZ - Échevin

Permanences : sur rendez-vous au 0475/29.26.84

BUDGET, FINANCES, CULTURE, ASSOCIATIONS, FOLKLORE, BIBLIOTHÈQUE, CLASSES MOYENNES, COMMERCE, PME, ENTREPRISES, MAISON RURALE (programmation), TUTELLE CPAS, EMPLOI.



Marina KELIDIS - Échevine

Permanences : sur rendez-vous au 0478/08.12.71

ENSEIGNEMENT, SANTÉ PUBLIQUE, HYGIÈNE, SPORTS, INFRASTRUCTURES SPORTIVES, CULTES, FABRIQUES ÉGLISES, GARDERIES, ÉCOLES DES DEVOIRS, ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE, COMITÉ DES AÎNÉS.



Claude MONNIEZ - Président du CPAS

Permanences : sur rendez-vous au 0472/69.75.03

OEUVRES SOCIALES, JEUNESSE, CONSEIL DES ENFANTS, POLITIQUE FAMILIALE, CONCERTATION SYNDICALE, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, APRÈS-MIDI DES SENIORS, LOGEMENT BERNISSARTOIS, PLAINES DE VACANCES, COMMISSION AGRICOLE, PENSIONS, SOCIÉTÉS PATRIOTIQUES ET MONUMENTS, CAMPING.

Vacances scolaires

Accueil des enfants

La plaine de vacances, dans sa formule habituelle, ne sera pas organisée. Néanmoins, l'administration communale met sur pied un accueil pendant les vacances, du 05/07/2021 au 13/08/2021 pour les enfants de 3 (pour autant qu'ils soient propres) à 12 ans.

Quarante enfants maximum pourront être accueillis de 7h à 18h au prix de 6€ par jour. Ils constitueront ainsi une « bulle » qui devra rester stable durant une semaine.



L'accueil est exclusivement réservé aux enfants habitant l'entité ou fréquentant une école de l'entité et dont les parents travaillent. Il sera donc exigé des attestations de la part de l'employeur.

Les inscriptions se font au moins une semaine à l'avance auprès d'Alessandra Pistone au 0470/22.16.89.

Pour votre bonne information, veuillez noter que le transport en bus ne sera pas organisé et que les sorties extérieures ne seront pas possibles.

Les enfants auront leur pique-nique complet, dans une mallette réfrigérée, avec des collations et des boissons en suffisance pour toute la journée.

Pour les petits qui font encore la sieste l'après-midi, les parents fourniront les effets personnels (doudou, coussin et couverture).

Déclaration fiscale

En raison des mesures sanitaires liées au coronavirus, le Service public fédérale des Finances suspend les permanences dans les différents villages.

Pour toute aide au remplissage du formulaire de déclaration, vous pouvez joindre Monsieur Bertrand Payen au 02/575.28.95 ou à cette adresse : bertrand.payen@minfin.fed.be.

Pannes d'éclairage

3 moyens de les signaler

- Pour signaler les pannes du réseau ORES, rendez-vous sur <https://www.ores.be/particuliers-et-professionnels/panne-eclairage-public> et encodez simplement le numéro ou l'emplacement du luminaire défectueux. C'est la solution la plus simple et la plus directe.
- Via le numéro de dépannage 078/78.78.00, les opérateurs pourront encoder pour vous les informations relatives à la panne. C'est le canal à contacter en priorité en cas de panne d'éclairage affectant une rue complète ou présentant un danger pour la circulation routière.
- La commune dispose aussi de l'application informatique de signalement des pannes, ce qui lui permet d'informer ORES de toute situation nécessitant une intervention. Les numéros à joindre est le 069/59.00.21 ou le 069/59.00.26.

Cérémonies du 8 mai

Commémorations aux différents monuments de l'entité

Les dépôts de fleurs auront lieu à Blaton, Pommeroeul, Ville-Pommeroeul et Harchies à 10h15, à Bernissart à 10h45.

L'office religieux se déroulera à 11h en l'église de la Sainte-Vierge de Bernissart.

À midi, un vin d'honneur sera offert aux participants et sympathisants à la maison communale de Bernissart.

L'administration communale invite les établissements scolaires et autres groupes à participer à ces manifestations du souvenir.

Ce programme est susceptible d'être modifié en fonction des mesures sanitaires.



Claude MONNIEZ

0472/69.75.03

claudio.monniez@bernissart.be

Police

Le Règlement général de Police (RGP) peut être consulté sur les sites internet suivants :

www.bernissart.be - www.peruwelz.be - www.dinopol.be

Petit rappel du Code de la Route en matière de stationnement

Article 271 - Sens du véhicule à l'arrêt ou en stationnement (= Article 23.1, 1° de l'A.R. du 01/12/1975)

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être rangé à droite par rapport au sens de sa marche. Toutefois, si la chaussée est à sens unique, il peut être rangé de l'un ou de l'autre côté.

Nos services constatent que de plus en plus de véhicules sont stationnés à gauche par rapport au sens de la marche.

Or, en cas d'accident, la responsabilité du conducteur ou du propriétaire sera engagée et lors de la manœuvre pour quitter le stationnement, la visibilité sera moindre que si le véhicule était en stationnement dans le bon sens, soit celui de la marche.

Article 307 - Interdiction de l'arrêt et du stationnement sur les trottoirs et accotements en saillie (= Article 24, al.1er, 1° de l'A.R. du 01/12/1975)

Il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement à tout endroit où il est manifestement susceptible de constituer un danger pour les autres usagers de la route ou de les gêner sans nécessité, notamment sur les trottoirs et, dans les agglomérations, sur les accotements en saillie, sauf réglementation locale.

Déchets

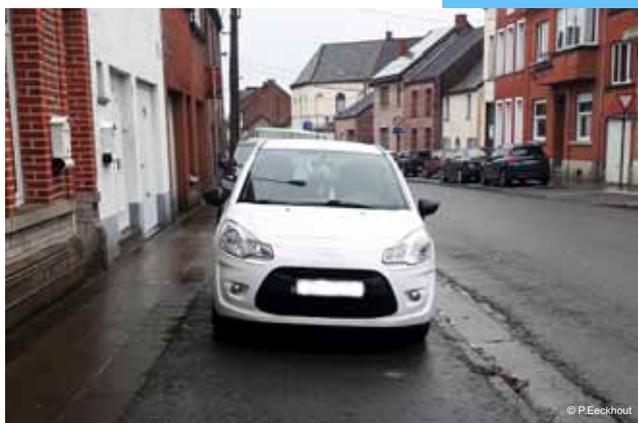
Il arrive que des bourrasques éparpillent dans l'espace public de nombreux déchets qui doivent en principe être collectés.

Cette situation est évitable, car bien que le RGP autorise la mise en extérieur des sacs et cartons, face à son domicile, dès 18h la veille du jour de ramassage, les articles 177 (sacs verts), 183 (papiers et cartons) et 184 (PMC) précisent bien qu'il faut prendre toutes les précautions pour éviter tout dispersement des déchets en cas de vent ; il en va de même pour les sacs endommagés par les animaux.

Le collecteur des déchets n'est en rien responsable de cette situation mais la responsabilité de nettoyage de la voie publique incombe bien au propriétaire des déchets litigieux.



À gauche par rapport au sens de la Marche
= NON ! 58€ d'amende



À droite par rapport au sens de la Marche
= OUI



Stationnement sur trottoir
= INTERDIT ! 116€ d'amende



© Pixabay



ECKHOUT Pascal
Commissaire
Zone de police Bernissart
Péruwelz - 069/77.20.57

Informations sur la procédure de vaccination

La vaccination contre la COVID-19 progresse régulièrement et la première phase de la campagne touche à sa fin. Prévues pour offrir la vaccination à des groupes-cibles, cette première phase a consisté à vacciner le personnel et les résidents des maisons de repos et de soins, les institutions collectives de soins, le personnel des hôpitaux, et la première ligne de soins et d'aide à domicile.

Maintenant, c'est l'ensemble de la population adulte de Wallonie qui sera progressivement appelée à se faire vacciner en suivant un ordre de priorité essentiellement basé sur l'âge en commençant par les plus âgés. Ceci est conforme au plan de vaccination adopté conjointement par tous les ministres de la santé publique du pays.

Vous serez invité(e), chacune et chacun à votre tour, à prendre rendez-vous pour vous faire vacciner. Cette invitation vous parviendra par un courrier postal et en plus, si vos données électroniques sont connues du registre national, par e-mail et/ou SMS. Ces invitations commenceront en mars et s'étaleront jusqu'à l'été.

Vous serez invité(e) à choisir librement de vous faire vacciner en vous connectant sur le site indiqué dans le courrier/courriel/SMS d'invitation que vous recevrez lorsque votre tour sera venu. Vous pourrez choisir le lieu, la date et l'heure qui vous convient. Si vous n'arrivez pas à vous inscrire, ou que la plateforme informatique vous est inaccessible, vous pouvez prendre rendez-vous au n° (Vert) 0800/45.019.

Vous trouverez ci-dessous la carte reprenant l'ensemble des centres de vaccination mobilisés en Wallonie (région de langue française)

Nous vous rappelons que la vaccination est gratuite et volontaire, chaque citoyen étant libre de se faire vacciner ou non, pour lui-même et pour les autres.

Si pour une raison de santé ou autre, vous pensez que vous ne pourrez pas vous rendre seul.e au centre de vaccination, vous pouvez vous faire accompagner par un proche. Si ce n'est pas possible alors que vous souhaitez vous faire vacciner, nous vous invitons à contacter le CPAS - service de taxi social au 069/59.06.60 afin que nous puissions examiner avec vous comment surmonter cette difficulté.

Vous trouverez quelques réponses à des questions fréquentes qui sont posées aux autorités en charge d'organiser la vaccination ainsi que des données plus détaillées sur les sites suivants :

<https://jemevaccine.be>

<https://covid.aviq.be/fr/vaccination-covid-19-informations>

<https://info-coronavirus.be>

Le vaccin est une arme essentielle pour combattre la pandémie actuelle. L'objectif de la Santé Publique est qu'au moins 70% de la population se fasse vacciner, à l'exception des moins de 18 ans qui ne seront pas appelés actuellement à se faire vacciner et les personnes chez qui la vaccination est contre-indiquée, ce qui est très rare.

Dans l'espoir que ces informations vous soient utiles et en restant à votre disposition, nous vous prions de croire, chère concitoyenne, cher concitoyen, à nos sentiments les plus cordiaux.



Bernissart Lac



Le site de Bernissart Lac représente un potentiel de développement de 45 hectares autour d'un plan d'eau, d'un terrier et de terrains à aménager. Un projet est actuellement à l'étude : au nord, le but serait de valoriser la nature, avec quelques aménagements paysagers, sportifs ou pour les enfants. Le sud du lac deviendrait une zone d'habitat, en continuité des logements situés rue des Iguanodons, ce qui implique toutefois un changement au niveau du plan de secteur, car cette zone est aujourd'hui dédiée aux loisirs.

Récemment, de nombreuses voix se sont élevées contre ce projet, arguant la nécessité de préserver la biodiversité exceptionnelle des lieux. Le collège communal se veut rassurant. C'est précisément pour protéger le site que le Plan communal d'Aménagement est prévu.

À ce jour, le lac et ses environs (dont le terrier et certaines zones naturelles) se situent en zone dite de loisirs sur laquelle l'actuel propriétaire peut envisager tout type de

projet, notamment la construction massive de logements légers, des chalets par exemple.

En révisant le plan de secteur, l'idée de base est donc de revoir ces zones et de les cadenciser pour éviter les dérives immobilières qui dégraderaient la nature environnante.

Si la densification de la zone sud aura un impact sur la faune et la flore, lui donner un cadre dès à présent permettra de limiter ses effets et de les réguler au maximum. Cela dit, pour l'heure, aucun projet immobilier concret n'existe : tout reste à construire et à réfléchir pour un futur agréable à vivre, que ce soit en terme d'habitat ou en terme de mobilité et d'aménagement urbain.

Au moment où des promoteurs immobiliers se présenteront, c'est à ce moment-là qu'il faudra être vigilant et ne pas accepter n'importe quel projet. Les perspectives durables d'aménagement devront avoir été réfléchies et définies et le plan de secteur revu et corrigé sera alors un outil précieux.

BerniForge

BerniForge est un petit collectif de forgerons couteliers passionnés par le travail du métal à chaud, notamment l'acier de Damas aux jolis motifs moirés.

Vous souhaitez vous initier à cette pratique ancestrale ? L'harchésien Frédéric Taquet et ses complices partagent volontiers leur savoir-faire au travers de cours et d'ateliers, consacrés à la forge simple, à la ferronnerie artistique ou à la coutellerie.

À quelques mètres du musée de l'iguanodon, l'atelier est également ouvert au public le samedi matin pour y faire affûter des couteaux et autres outils tranchants.



Infos

BerniForge : 0475/33.44.53

Notre administration



Parlez-lui d'auto-cross et il aura un sourire jusqu'aux oreilles ! À soixante-six ans, Jean-Pierre Denis, le doyen des ouvriers communaux, est toujours autant mordu de mécanique. Deux jours par semaine, il est là, fidèle au poste, alors qu'il devrait normalement être pensionné. Vous avez dit passionné ?

La mécanique, c'est une longue histoire...

J'ai toujours été dans ce domaine. D'abord comme apprenti, alors que je faisais mes études de mécanicien diesel à l'institut Don Bosco. Ensuite dans des garages et concessions automobiles : Mercedes, Volvo, ... À l'armée aussi !

J'ai travaillé également durant quinze ans aux engrais Bataille, mais comme grutier, ce qui m'a permis de me former aux huiles hydrauliques. J'ai fait un passage au TGV, eu une petite période sans emploi, puis j'ai été engagé ici en 1998 comme ouvrier polyvalent, avant d'occuper le poste de mécano.



Être mécanicien dans une commune, en quoi cela consiste ?

Mon rôle est d'entretenir, de réparer et de dépanner toute notre flotte d'engins de génie civil, ainsi que les camionnettes et bus communaux. Je n'ai jamais réellement compté, mais on ne doit pas être loin de quarante véhicules ! Il faut encore ajouter tout le petit outillage dont la maintenance doit aussi être effectuée.

C'est ce qui me plaît dans ce travail : le côté touche-à-tout ! On passe des poids lourds à la débroussailleuse, tantôt on intervient pour des problèmes d'électronique, tantôt il s'agit d'adapter ou de transformer du matériel, comme cette vieille balayeuse que l'on a modifiée en utilitaire avec benne. C'était un chouette défi mécanique à relever et une belle collaboration avec mon collègue soudeur Eric.

Avec autant d'expérience, tu as pas mal de choses à transmettre...

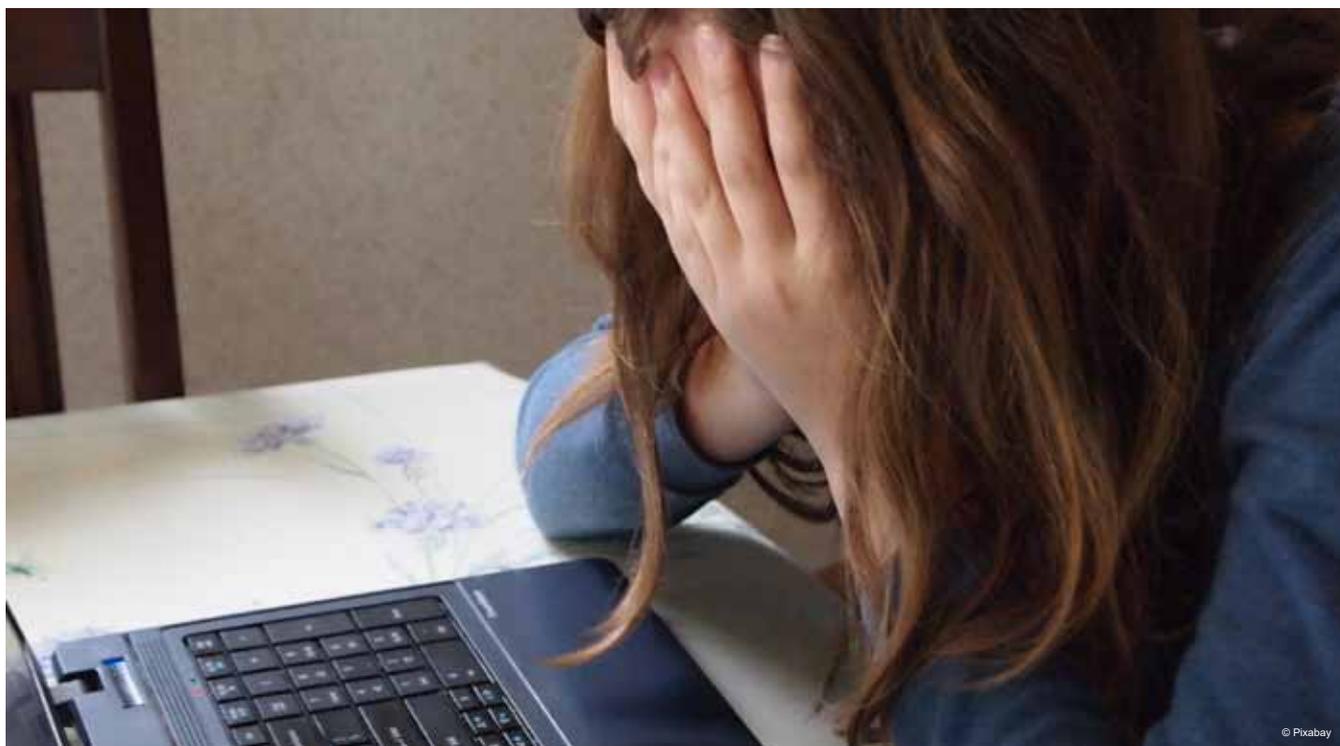
Le passage de relais se fait en effet, avec mon collègue Salvatore. J'essaie de partager un maximum et de lui montrer les subtilités de certaines de nos machines que je connais par cœur.

C'est vrai que je pourrais être pensionné depuis cinq ans... Mais j'aime bien ce travail, il y a toujours à faire et être à l'atelier deux jours par semaine, ça me permet de garder le contact.

Que fais-tu désormais de ton temps libre ?

De la mécanique évidemment ! Mais aussi du jardinage... J'ai un grand terrain avec un verger, un potager, des haies à tailler, ... Il y a de quoi m'occuper. De toute façon, je ne sais pas rester à rien faire !

Plate-forme cyberharcèlement



Le confinement et l'enseignement à distance ayant malheureusement multiplié les situations de harcèlement scolaire, la plate-forme (cyber)harcèlement vient de créer un groupe Facebook regorgeant d'informations et d'outils à destination des jeunes et de leurs parents : <https://www.facebook.com/groups/735905287361852>.

Pour rappel, la plate-forme « Ensemble contre le (cyber) harcèlement » a été créée en 2016, à la suite du nombre croissant de plaintes constaté par le Bureau d'Assistance aux Victimes de la zone de police Péruwelz-Bernissart. Elle regroupe différents services sociaux actifs à Péruwelz et Bernissart qu'il est utile de rappeler :

- **Le Centre de Planning familial « Le Safran »** propose un accompagnement social, un suivi psychologique et une consultation juridique pour le jeune et sa famille. Des animations de prévention peuvent être proposées. 069/78.03.21.
- **La Cellule d'éducation familiale du CPAS de Péruwelz « Le Gallion »** peut accompagner le jeune harcelé, le harceleur, leurs familles ou l'enseignant. Ce service apporte un soutien méthodologique et formatif aux directions et enseignants en partenariat avec l'U-MONS dans la mise en place d'une politique préventive du harcèlement. 069/59.04.85.
- **L'AMO « Graine »** peut accompagner le jeune dans ses démarches et proposer un lieu d'écoute en toute discrétion. 069/44.33.17.

- **Les centres PMS** se trouvant dans les établissements scolaires proposent un accompagnement individuel, pour les jeunes en fonction de leurs besoins. Ils peuvent également intervenir en classe :

CPMS W-B (Athénée Royal) : 069/77.12.27.

CPMS Libre

(St Charles, St François et N.-D. Bon-Secours) :
069/44.35.11.

CMPS Provincial

(enseignement communal) : 069/53.27.00.

- **La Maison de la Parentalité** peut accompagner le jeune victime, témoin ou auteur des faits. Elle apporte également un soutien aux équipes éducatives qui souhaitent mettre en place une politique préventive du harcèlement. 069/77.96.38.
- **L'Espace public numérique du Cybernibus** propose des animations de prévention pour un usage sûr et responsable du net pour tout public ; aide à la sécurisation et au respect de la vie privée sur le Net. 0473/65.45.72.
- **Le Service d'Assistance policière aux Victimes** de la zone Bernissart-Péruwelz peut donner toutes les infos relatives au dépôt de plainte et accompagner le jeune et sa famille dans cette démarche. Des animations de prévention peuvent être proposées. 069/66.98.30.

Avec le soutien des Plans de Cohésion Sociale de Bernissart et de Péruwelz.

Campagne de vaccination

Appel aux volontaires

La Task Force Covid WAPI lance un appel aux volontaires/bénévoles souhaitant participer aux campagnes de vaccination contre le coronavirus qui se dérouleront dans les centres suivants : Tournai, Ath, Mouscron et Comines.

Vous avez un profil médical, soignant, administratif ou de personnel d'entretien ? Plus spécifiquement, les profils recherchés sont les suivants : médecin, infirmier salarié, indépendant ou retraité, étudiant infirmier de 3e ou 4e, étudiant en médecine, professeur en soins infirmiers, moniteur de stage en soins infirmiers, personnel soignant en maison médicale ou au sein d'organismes de médecine du travail, de centre PSE, PMS, ONE, des personnes disponibles pour se charger de la désinfection des chaises durant les séances de vaccination, etc.

Retrouvez le formulaire d'inscription sur le site www.taskforcewapi.be. Merci pour votre engagement !



Kit Senior Focus

Votre frigo peut vous sauver la vie

Le Plan de Cohésion sociale a récemment mis en place le kit Senior Focus. Il s'agit d'une petite boîte de couleur fluo à glisser dans le frigo contenant des informations utiles pour les services de secours en vue de faciliter leur intervention en cas de problème de santé ou de disparition inquiétante.

Comme son nom l'indique, cette action est destinée aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Pour recevoir votre boîte et son questionnaire gratuitement ou pour de plus amples renseignements, il vous suffit de contacter le 069/59.00.60.

Égalité des chances Bernissart, Commune amie des aînés

En raison des mesures sanitaires, toutes les activités habituellement organisées pour les seniors actifs dans le cadre de « Bernissart, commune amie des aînés » ne peuvent hélas être maintenues. Voici celles qui sont organisées pour le deuxième trimestre 2021. Pour rappel, la participation financière pour chaque activité est de 1€.

Gymnastique/Sport

Pétanque à la Fermette du Préau

Le mercredi, de 14h à 16h (12 personnes maximum - constitution de 2 groupes), inscription obligatoire auprès de Sébastien 069/81.10.17.

Marches



Ateliers informatiques et Cybernibus

Les ateliers se déroulent en ligne pour le moment.

Stages pour les enfants à la bibliothèque de Blaton.

Suivant les restrictions sanitaires, les stages auront lieu en ligne ou en présentiel.

- Du 06 au 09 avril de 13h30 à 16h pour les enfants de 5 à 7 ans.
- Du 06 au 09 avril de 9h à 12h pour les enfants de 8 à 12 ans.

Renseignements et inscription auprès de Patrice ou Sébastien au 069/81.10.18 ou au 0473/65.45.72 - patrice.moura@bernissart.be.

Infos

Khadija :

069/21.35.60 - 0470/10.32.29

Josiane : 069/81.10.12

Antonia : 069/81.10.16

Énergies renouvelables

Débattons ensemble de leur potentiel à Bernissart !

Dans le cadre du Plan d'Actions Énergie/Climat, nous souhaitons mettre en débat la question du développement renouvelable opportun à Bernissart : éolien, photovoltaïque, biomasse.

L'APERe présentera les enjeux liés à la thématique du renouvelable sur le territoire et le lien avec l'engagement de Bernissart de réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 (par rapport à 2006).

Des scénarios filière par filière seront développés en sous-groupes et débattus ensemble, pour aboutir à une note de recommandations qui sera intégrée dans la suite de la concrétisation du Plan d'Actions Énergie/Climat.

Vous êtes invité.e à participer à deux ateliers à la Maison rurale de Blaton :

- Le jeudi 29/04 de 19h30 à 21h30
- Le jeudi 27/05 de 19h30 à 21h30

Il est demandé de s'engager à participer aux 2 ateliers. Tous les citoyens intéressés sont bienvenus, aucun niveau technique n'est requis pour participer.

Si les mesures sanitaires à la fin avril nous empêchent de nous réunir, les ateliers seront reportés à une date ultérieure.

Si vous n'avez pas l'occasion d'être présent.e mais que le sujet vous intéresse, contactez-nous pour être tenu.e au courant (maud.wattiez@bernissart.be).

Une organisation de l'APERe, en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie



Infos

Commune de Bernissart
Service environnement
Rue du Fraity 76 - 7321 Bernissart
069/59.00.64

Poubelles publiques

La commune vient d'être sélectionnée par Be WaPP pour bénéficier de l'accompagnement d'un consultant afin de réaliser un diagnostic des poubelles publiques présentes sur notre territoire. Objectif ? Placer les bonnes poubelles aux bons endroits et organiser de manière plus efficace leur collecte en tenant compte, notamment, de leur vitesse de remplissage.

L'étude, d'une durée de 6 mois, se basera sur un inventaire géolocalisé des infrastructures à l'aide de l'application PROpreté mise à disposition gratuitement par Be WaPP. Lors de cette phase préalable, outre la localisation, le volume, la fréquence de vidange ainsi que le type d'environnement dans lequel les poubelles se trouvent seront répertoriés. Par la suite, le consultant s'intéressera au taux de remplissage des poubelles ainsi qu'à la quantité de dépôts clandestins dans ou autour de celles-ci.

Les constats tirés permettront dans un second temps d'optimiser les tournées de collecte et d'envisager le déplacement de certaines poubelles problématiques comme la mise en place de nouvelles corbeilles de rue et de cendriers.

Septante-huit autres communes wallonnes prennent part également à ce programme.



Infos

Commune de Bernissart
Service environnement
Rue du Fraity 76 - 7321 Bernissart
069/59.00.64

Wapi 2040

Vous avez des projets pour la Wallonie picarde ? Faites-vous entendre !

WAPI 2040

PARTICIPEZ AU FUTUR DE LA WALLONIE PICARDE

La Wallonie picarde imagine son projet de territoire avec vous : Que pensez-vous des idées proposées? Quelles sont vos envies?

Rendez-vous sur :

participation.frw.be

Choisissez wapi2040 dans l'onglet "Communes"

Plus d'infos sur le site www.wapi2040.be

N'hésitez pas à suivre également notre page Facebook (@Walloniepicarde)



Zéro déchet

Vous avez décidé de réduire vos déchets mais vous ne voyez pas par où commencer ?

Les achats en vrac et le compostage à domicile vous permettront déjà de diminuer drastiquement le volume de vos poubelles.

Pour aller plus loin, Ipalle propose un « kit zéro déchet » avec des fiches et des vidéos de recettes simples et économiques.

Saviez-vous qu'avec du savon écologique, du bicarbonate de soude et un peu d'eau, vous pouvez réaliser votre propre nettoyant multi-usage en une minute chrono ?

Votre flacon remplacera ainsi bien des produits onéreux et potentiellement nocifs : pour le plan de travail, les éviers, la baignoire, le réfrigérateur...

Vous trouverez sur le site internet d'Ipalle 20 recettes et bricolages présentés sous forme de fiches ou de tutos vidéos ludiques, organisés par thématique (ménage, salle de bain, cuisine, jardin, enfants).

Vous pouvez y piocher pour avancer à votre rythme : lessive liquide, déodorant, après-rasage, liniment, collations, film alimentaire, hôtel à insectes, etc. Avec aussi des astuces pour vous aider à avancer dans votre démarche zéro déchet !



Et vous, quelle sera votre bonne résolution ZD ?

En parallèle à la publication de ces conseils pratiques, l'intercommunale organise un concours via sa page Facebook Ipalle - Vers un territoire Zéro Déchet : partagez votre bonne résolution zéro déchet, taguez un ami avec qui vous aimeriez franchir le cap et vous remporterez peut-être un kit pratique « ZD » ou un kit d'entretien pour fabriquer ses produits au naturel !

www.ipalle.be - Page d'accueil : cliquer sur « Réussir le zéro déchet avec le kit des bons plans ! ».

Compostage

Cette année encore, Ipalle vous offre la possibilité de vous former gratuitement au compostage à domicile et d'acquiescer ensuite si vous le souhaitez, un système à composter à prix réduit. Vous trouverez sur le site www.ipalle.be le planning des séances d'information qui se dérouleront en présentiel ou virtuellement selon les conditions sanitaires.

L'inscription s'effectue également en ligne. Si vous n'utilisez pas internet, n'hésitez pas à contacter le Service environnement de l'administration communale au 069/59.00.64 qui peut vous accompagner dans les démarches.



© Pixabay

Infos

IPALLE - Service Communication
Chemin de l'Eau Vive, 1
7503 FROYENNES - 069/84.59.88
info@ipalle.be - www.ipalle.be

Mobilité

Penser autrement

Clap de fin du projet sur la mobilité durable porté par le Groupe d'Action locale (GAL) des Plaines de l'Escaut, après 4 ans de rencontres, réflexions, propositions et réalisations !

Le Groupe d'Action locale (GAL) des Plaines de l'Escaut s'est attaqué à la question de la mobilité sur son territoire qui n'échappe à la règle du « tout-à-la-voiture ». Animé par l'ASBL Espace Environnement, le projet a cherché à proposer des outils pour repenser notre mobilité en essayant, tant que faire se peut, de se passer de la voiture ou, au moins, des trajets seul en voiture.

Bilan :

- Une quarantaine de réunions citoyennes, ateliers, conférences, visites de terrain et rencontres d'acteurs
- 15 points-relais identifiés dont 4 en voie d'aménagement avec l'installation de parkings vélos.
- Un inventaire de l'offre en matière de mobilité.
- Un site Internet reprenant l'ensemble des informations utiles concernant la mobilité au sein des 6 communes du territoire des Plaines de l'Escaut : <https://www.mobilite-plaines-escaut.be/>

Dans la commune de Bernissart, une attention particulière est portée sur la gare de Blaton car elle est identifiée comme un point-relais, un nœud multimodal stratégique, c'est-à-dire facilitant le passage d'un mode de transport à un autre.

Pour élargir la discussion, souvenez-vous, en octobre 2019, vous avez toutes et tous été convié.e.s à un atelier d'échange, au sein même de la gare de Blaton (rouverte pour la soirée), concernant l'avenir de ce bâtiment. Cette rencontre a été l'occasion de répertorier une série d'idées et de perspectives pour cet espace qui mérite une autre vie.

Alors que de nombreux acteurs continuent à échanger à ce propos et que le débat est loin d'être clos, le GAL a tout mis en œuvre pour franchir un premier pas concret : installer un abri à vélos sécurisé.

Dans le cadre des activités du GAL des Plaines de l'Escaut, soutenu par la Wallonie et le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), cet abri à vélos sécurisé est installé depuis le 15 février dernier. Il peut contenir 5 vélos et est à la disposition des navetteurs cyclistes désireux de parquer leur deux roues en lieu sûr.

Si vous désirez plus d'informations concernant l'utilisation de cet abri, n'hésitez pas à consulter le site internet communal : www.bernissart.be > Vie pratique > Mobilité ; ou à téléphoner à Marc Buslin au 069/59.00.28.



www.mobilite-plaines-escaut.be

PNPE

« Des paysages pour vous faire tourner la tête »

Les paysages à 360° sont une des particularités paysagères du territoire. S'il ne s'agit pas, en général, de paysages remarquables, ces paysages sont particuliers et permettent de percevoir et de comprendre la structure du territoire de manière inédite. Aidez-nous à les identifier !

Pour ce faire, rendez-vous sur Parc naturel des Plaines de l'Escaut : PaysageS365.



Les points de vue doivent répondre aux critères suivants :

- Le point de vue sera établi sur l'espace public, à un endroit suffisamment sécurisé.
- Le site retenu doit être parfaitement identifié (adresse, point GPS...).
- Le paysage identifié doit être le plus ouvert possible.
- Le paysage identifié ne peut comprendre qu'environ 10% d'obstacles (fermeture) à courte distance.
- Le paysage identifié peut comprendre des éléments jugés négatifs ou discordants ; ceux-ci pouvant devenir l'objet d'une intervention dans le cadre du programme d'action de la charte paysagère.

Menez l'enquête à l'Escale forestière : parcours d'énigmes - Les bébés animaux

Du 15 février au 7 novembre 2021, relevez en famille les défis du parcours d'énigmes insolites. Les animaux nous étonnent chaque jour quand il s'agit d'assurer leur descendance. Œuf ou ventre ? Bébé unique ou famille nombreuse ? Métamorphose ou pas ? Tous pareils sur la photo de famille ou costume spécial pour les petits ? Et pour manger ?

18 énigmes et activités ludiques pour en apprendre un peu plus sur les stratégies, la gestation, l'alimentation et la vie en famille de quelques bébés animaux d'ici et d'ailleurs. Des défis à relever avec les plus petits et les plus grands dans les espaces de l'Escale forestière, Explor'forêt, la Pic'orée, le Parcours Pieds nus et sur le Promenoir des Cimes pour découvrir de nombreux bébés animaux ! Un parcours d'énigmes adapté dès 4 ans.

Natura 2000 : Agir pour mieux protéger la biodiversité

En ce début d'année, un nouveau projet ayant pour but d'accompagner les propriétaires privés dans leurs démarches associées à l'amélioration, la restauration ou la création des habitats situés en zone Natura 2000 a vu le jour. Cette démarche est assurée par une association de six structures locales dont le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et le Contrat de Rivière Haine.

La restauration de landes à bruyère est l'un des habitats principalement visés dans le cadre du projet sur la commune de Bernissart. Cet habitat spécifique présente un risque significatif de disparition à l'échelle européenne si les actions préconisées ne sont pas appliquées.

Vous êtes propriétaire d'un parcelle Natura 2000 et vous voulez en savoir plus sur le projet ? Vous souhaitez être informés des actions qui sont possibles sur votre terrain afin de favoriser la biodiversité tout en bénéficiant des aides financières de la Région Wallonne ?

N'hésitez pas à nous contacter : Marine Bonnet - Chargée de projet Natura 2000 - mbonnet@pnpe.be - 0484/45.20.31.

Le quartier du Préau : nature admise

Le projet d'embellissement et de gestion différenciée au quartier du Préau à Bernissart continue sur sa lancée.

Après une belle opération de plantation de haies, quatre nouveaux bacs potagers ont été installés le 3 mars dernier sur la plaine de jeux en face de la Maison du Préau.

Les enfants et les partenaires ont reçu le diplôme du réseau transfrontalier des éco-jardins pour leur participation enthousiaste en faveur de la nature.



Infos

Maison du Parc naturel
Rue des Sapins 31, 7603 Péruwelz
069/77.98.10
accueil@pnpe.be

Machine à feu

Un parking et des espaces de pique-nique sont en cours d'aménagement aux abords de la machine à feu. Les travaux sont entièrement réalisés par les ouvriers communaux et sont le fruit d'une belle collaboration entre le service Événements et Tourisme qui a imaginé l'aménagement paysager, le Service Environnement qui a choisi les essences et obtenu les subsides dans le cadre d'un appel à projets « Semaine de l'Arbre » et le service Travaux qui se charge de la réalisation technique.



Ce projet a, par ailleurs, été l'occasion de tester une toute nouvelle cribleuse, un engin de chantier qui permet de tamiser des terres de chantier récupérées pour en faire des terres végétales.



Le site, désormais végétalisé, est bien plus agréable pour les riverains comme pour les promeneurs. Il a été pensé pour pouvoir répondre aux exigences actuelles de gestion différenciée des espaces verts.

Du paillage au pied des arbres et arbustes et des dalles engazonnées pour la zone de stationnement préviennent par exemple les besoins de désherbage. L'entretien du site sera confié aux bons soins d'ouvriers communaux formés aux normes zéro phyto et à la taille des arbres auprès de partenaires de référence, comme Adalia ou le Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Sauvetage des batraciens

Chaque année, après les dernières gelées hivernales et le retour de températures nocturnes plus clémentes, les amphibiens sortent d'hibernation pour se reproduire. Lors de la saison des migrations qui s'étale généralement de février à avril, outre le risque de se faire simplement écraser, les amphibiens peuvent périr par effet d'aspiration, projetés contre les soubassements des véhicules qui roulent au-delà de 30 km/h.

Participer à un sauvetage

Sélectionnez sur la carte en ligne (<https://www.natagora.be/sauvetage-des-batraciens>) l'activité la plus proche de chez vous, cliquez sur les icônes pour obtenir les coordonnées des organisateurs et demandez à rejoindre le groupe de volontaires.



Organiser un sauvetage

Toutes ces actions ne peuvent pas voir le jour sans le travail de dizaines d'organiseurs et organisatrices volontaires qui coordonnent les bonnes volontés des personnes participant un soir ou plus. Il reste cependant toujours des «points noirs», des lieux de passage à forte mortalité, qui ne sont pas encore couverts. C'est pourquoi nous avons besoin de votre aide afin d'encadrer les personnes motivées de votre région à s'impliquer à vos côtés. Rdv sur <https://volontariat.natagora.be/les-multi-sites/sauvetages-des-batraciens>

Cours d'eau

Obligations des riverains

Vous êtes riverain de cours d'eau et vous vous demandez quelles sont vos obligations vis-à-vis de ce dernier ?

Avant tout chose, en cas de travaux prévus sur le cours d'eau qui borde votre terrain, sachez que le gestionnaire, responsable de celui-ci, les ouvriers et les personnes chargées des travaux disposent d'un droit d'accès ; servitude de passage de 5 m à partir de la crête de berge.

Les gestionnaires ont également le droit de déposer sur les terres riveraines les matières enlevées du lit du cours d'eau, ainsi que les matériaux, l'outillage et les engins nécessaires pour l'exécution des travaux.

Quelles sont les interdictions ?

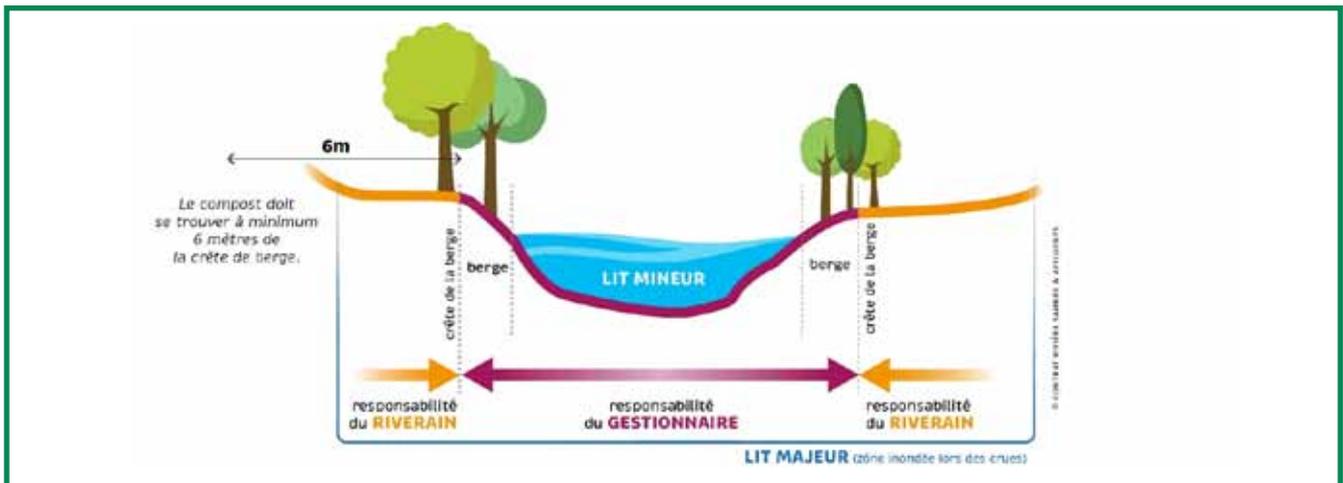
- Laisser le bétail accéder à la rivière : une clôture doit être installée à minimum 1 mètre de la crête de berge pour empêcher le bétail d'accéder à la rivière.
- Laisser un dépôt d'objets ou de matières pouvant être entraînés par les flots (déchets, déchets verts, matériel, etc.) à moins de 6 mètres de la crête de berge du cours d'eau ainsi que dans les zones soumises à l'aléa d'inondation (art.D408 du Code de l'Eau), à l'exception des boues de curage.

- Laisser pousser des résineux à moins de 6 m de la crête de berge (12 mètres en zone Natura 2000).
- Modifier le relief du sol par le dépôt de terre de remblais ou gravats.
- Installer une clôture dans le cours d'eau qui risque de bloquer les déchets flottants et de provoquer une entrave à l'écoulement de l'eau.
- Construire une installation fixe à moins de 6 m de la crête de berge.

Il faudra également veiller à entretenir les arbres et arbustes hors berge afin que leur croissance ne risque pas de provoquer une entrave à l'écoulement dans le lit du cours d'eau.

Pour connaître le gestionnaire du cours d'eau qui vous concerne et vos droits en tant que riverain, n'hésitez pas à contacter votre commune (069/59.00.64) qui vous aiguillera vers le Contrat de Rivière de la Haine ou celui Escaut-Lys

Pour répondre à toutes vos questions concernant les cours d'eau de la vallée de la Haine : www.contratrivierehaine.com ou 065/33.66.61 ; concernant les cours d'eau de la vallée de l'Escaut : www.crescautlys.be ou 069/44.45.61.



Une pollution ?

Un seul numéro : 1718

L'Escaut a récemment connu plusieurs épisodes de pollution aux hydrocarbures. À chaque fois, le Contrat de rivière Escaut-Lys a été contacté en première ligne par les citoyens pour prévenir les services concernés.

Cependant, chaque personne peut prévenir directement un service de la Wallonie sur ces atteintes à l'environnement via un numéro unique : le 1718.

Le 1718 est un standard téléphonique pour toutes les infractions environnementales.

Vous aurez au bout de la ligne une personne qui vous posera des questions précises afin d'envoyer un agent du Département de la Police et des Contrôles (DPC – police de l'environnement) sur place constater, enquêter et verbaliser les auteurs s'ils sont identifiables. L'agent fera également le lien avec les services de secours et/ou la protection civile au besoin.



Pour ce faire, il est important d'agir rapidement ! Si vous constatez une atteinte à l'environnement, appelez sans tarder le 1718!

Piscine



Le rafraîchissement des installations ainsi que les travaux du hall sportif suivent leur cours. En interne, le personnel continue à apporter des améliorations pour le bien-être des visiteurs dès la réouverture. Nous sommes impatients de vous retrouver !

Mérite sportif

Les candidatures pour le Trophée du mérite sportif année 2020 sont à introduire pour le 20 mai 2021 au plus tard.



Pour rappel, les candidatures sont toujours présentées par le club sauf dans le cas où le sportif est affilié à un club étranger à la commune.

Les demandes doivent être accompagnées d'un dossier complet reprenant les résultats, mérites ou autres éléments pouvant être utiles au jury.

Critères :

- période concernée : année 2020 ;
- performances remarquables individuelles ou collectives ;
- organisations sportives exceptionnelles.

Un lauréat du mérite sportif ne peut présenter de candidature pendant les 2 années qui suivent la remise de son trophée.

Ceci s'adresse aux clubs ayant leur siège dans l'entité, aux sportifs non affiliés à un club local mais domiciliés dans la commune.

Les candidatures sont à envoyer à Madame Marina Kelidis, échevine des Sports - Centre administratif du Préau, rue du Fraity, 76 à 7320 Bernissart.

Opération de Développement rural, les actions se concrétisent !

Verdissement participatif dans les quartiers de Bernissart

À Blaton

Malgré les conditions particulières dues à la COVID, petits et grands ont pu participer à l'embellissement de leur quartier à la Résidence des Groseilliers via une après-midi de plantation participative. Grâce au partenariat «commune de Bernissart - Un Arbre pour la Wapi - FRW», tout a été mis en place pour assurer un bon déroulement de l'action dans un cadre convivial et bienveillant.

Les participants ont pu ainsi apprécier un moment de cohésion dont l'intérêt collectif fut apprécié par tous. La Résidence des Groseilliers est maintenant dotée de haies dont certaines sont comestibles avec des groseilliers, framboisiers, cassissiers... ainsi que des arbres indigènes offrant une ombre appréciable en plein été.

... et aussi à Bernissart

Le quartier du Préau a aussi organisé une plantation participative avec les enfants de l'Asbl Animation Préau et les jeunes du quartier. Le partenariat entre tous les acteurs du Préau et Un Arbre pour la Wapi a permis l'installation d'une haie indigène tout autour de la plaine de jeux.

Ce ne sont pas moins de 180 ormes, érables et charmes qui ont pu être plantés grâce à la préparation du sol par les ouvriers communaux et l'accompagnement de tous les partenaires.

Les jeunes ont répondu présents et n'ont pas manqué de motivation malgré le froid et la situation sanitaire qui raréfie ces moments de légèreté et de convivialité.

Cette barrière naturelle aura pour fonction de protéger la zone de jeux et empêcher le passage des engins motorisés. D'autres aménagements de types bancs, poubelles et jeux pour enfants accompagneront ces nouvelles plantations.



Deuxième PCDR de Bernissart : les dernières étapes franchies !

Après 4 ans de consultations citoyennes et de réunions avec la Commission locale de Développement rural (CLDR) pour aboutir à un nouveau Programme communal de Développement rural (PCDR), avec l'aide d'IDETA en tant qu'auteur de programme et de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) comme organisme d'accompagnement, la Commune de Bernissart s'est dotée d'un nouvel outil ambitieux !



En effet, ce deuxième PCDR dont le défi principal est qu'« En 2030, Bernissart s'affirme comme commune verte et fière de son histoire », reprend des projets très diversifiés répondant aux préoccupations des citoyens. Quelques exemples : la mise en place d'un budget participatif, des actions « propreté » récurrentes, l'aménagement des espaces publics, la création de logements moyens, la formalisation d'un réseau de mobilité douce, la mise sur pied d'organes consultatifs (Conseil consultatif des Jeunes, Conseil consultatif des Aînés, conseil culturel, ...), l'aménagement d'infrastructures pour la vie associative et l'économie (Maison multiservices, Maison de village, ...), la préservation de la nature et de la biodiversité, ... Tous ces projets seront mis en place, avec la CLDR et les citoyens qui le souhaitent ...



Le nouveau PCDR, après avoir été validé par le Conseil communal du 14 décembre 2020, a été défendu devant le Pôle Aménagement du Territoire (PAT) le 5 février par une délégation composée des représentants communaux, de la CLDR, d'IDETA et de la FRW. Les membres du PAT ont apprécié la présentation et les réactions ont été positives, ce qui augure un avis favorable !

La Commune attend maintenant l'avis officiel du PAT et, dans la suite, la décision du Gouvernement wallon pour la validation du PCDR à 10 ans.



Elle pourra ensuite solliciter des subventions du Développement rural afin de réaliser les 2 premiers projets que sont l'aménagement d'une Maison de Village au Kamara, et la création d'une structure d'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts communaux.

Vous souhaitez en savoir plus ? Consultez le site communal : www.bernissart.be

Contactez :

- Nathalie Squerens et Eric Evrard, Fondation rurale de Wallonie - 069/87.10.90 ou wallonie.picarde@frw.be
- Lucile Savignat, Agent communal (PCDR) - 069/59.05.64 lucile.savignat@bernissart.be
- Maud Wattiez, Echevine du Développement rural
- 0476/60.69.80 - maud.wattiez@bernissart.be

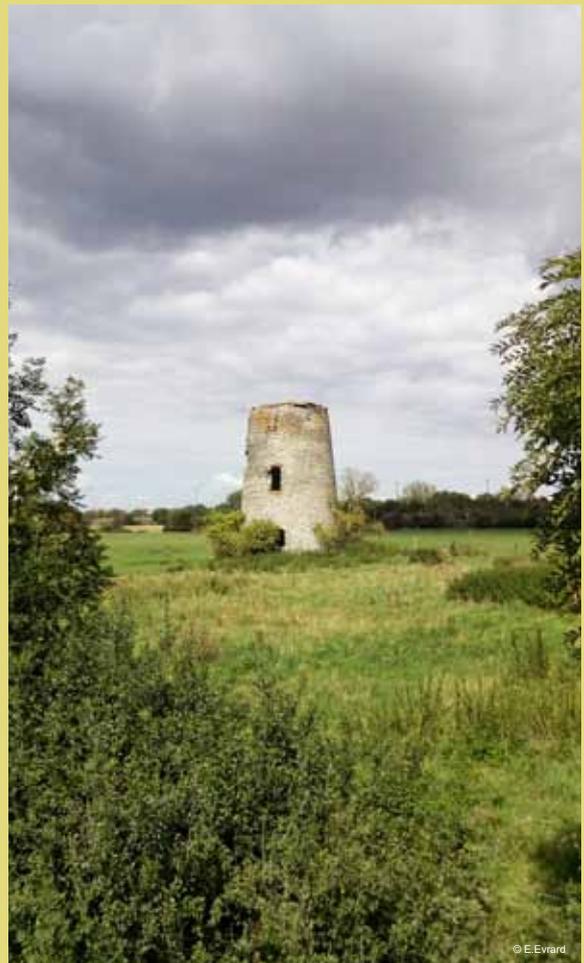
Le Moulin de la Folie

Le Moulin de la Folie construit en 1885 en pierre de sable et acquis par la commune en 2020 est repris dans une fiche projet du nouveau PCDR intitulée « mettre en vie le moulin de Blaton ».

Outre la préservation d'un patrimoine de l'entité, le souhait communal est bel et bien de le faire vivre en lui redonnant ses ailes opérationnelles.

Des prospections sont en cours pour retrouver une utilité symbolique à ce patrimoine. La production d'électricité a été avancée.

En effet, des cas de systèmes complètement automatisés existent en France, et les pistes de stockage recourant aux technologies du futur comme l'hydrogène sont évoquées ; la recherche de partenariats scientifiques est en cours.



Un jour peut-être, accueillera-t-il, pourquoi pas, des meules électriques modernes pour produire de la farine paysanne... L'idée suit son chemin, seules les conclusions des études de faisabilité pourront faire de cette idée une (presque) réalité.

Bibliothèque

La Bibliothèque communale de Blaton vous accueille du lundi au samedi.

COVID oblige, les rayonnages ne sont temporairement plus accessibles mais l'équipe est à votre disposition pour toute réservation, par téléphone (069/76.60.78), par mail (biblio@bernissart.be) ou par Messenger (Bibliothèque de Blaton – Gérard Turpin).



Que vous cherchiez des documentaires, BD, mangas, romans ou autres genres, notre fonds offre un large choix, à destination des enfants et des adultes ! Vous n'avez pas de titre ou auteur précis ?

Aucun souci, nous vous préparerons une sélection de livres selon vos préférences !

Horaires :

Lundi : 9h - 12h.
Mardi : 14h - 18h.
Mercredi : 13h - 17h.
Jeudi : 09h - 12h.
Vendredi : 13h - 17h.
Samedi : 08h30 - 12h30.

Au plaisir de vous voir (lire) bientôt !

L'équipe de la Bibliothèque.

Infos

Bibliothèque Gérard Turpin
Place de Blaton 7 - 7320 Blaton
069/76.60.78

Circuits de promenade

Venez percer les mystères de la machine à feu le 9 mai à 10h et 15h.

En 1782, la Compagnie des mines d'Anzin fait construire une imposante bâtisse à l'orée de la forêt de Bon-Secours afin d'y abriter une machine de Newcomen.

Le but est de combattre les venues d'eaux souterraines, principal obstacle à l'exploitation du charbon.

À l'état de ruine jusqu'il y a peu, le bâtiment connaît aujourd'hui une nouvelle vie, l'enveloppe extérieure a été rénovée et une pompe à feu y a été réinstallée.

Venez découvrir les secrets d'un système ingénieux qui a ouvert la voie de la Révolution industrielle.

Tarif : 4€, gratuit pour les moins de 12 ans
Achat du ticket sur le lieu de la visite (prévoir du liquide)
Lieu de visite : Rue des iguanodons, 230 – 7320 Bernissart
Durée : 1h30

Partez à la découverte des crêtes à cayaux
18 avril 10h

Freddy, votre guide local, vous invite à découvrir un patrimoine bien typique de Blaton : les crêtes à cayaux.



Ces murs en pierre sèche, symbole d'un savoir-faire, vous mèneront à travers le village tel un fil conducteur : vous découvrirez différents points de vue remarquables, ainsi que des paysages parfois surprenants.

Tarif : 4€, gratuit pour les moins de 12 ans.
Achat du ticket sur le lieu de départ auprès du guide (prévoir du liquide).
Lieu de départ : Place de Feignies - 7321 Blaton.
Durée : 1h30.

Infos

Office du tourisme
Rue Lotard 14 - 7320 Bernissart
069/76.66.13

Azimut



Emile a créé son entreprise de stratégie digitale avec l'aide d'Azimut
www.cideos.be - contact@cideos.be - 0498/05.98.10.

Créer votre propre emploi : l'idée vous a peut-être déjà traversé l'esprit, mais cela vous semble bien trop risqué ! En tant que SAACE (pour Structures d'Aides à l'Auto-Création d'Emploi), Azimut peut vous accompagner, en vous formant à la création et à la gestion d'entreprise.

Un accompagnement durable à plusieurs titres

Les quinze collaborateurs d'Azimut accompagnent les futurs indépendants, TPE ou sociétés dans les régions de Charleroi, Tournai, Mons, Ath, Namur et dans le Brabant wallon. Sur ses 20 ans d'existence, Azimut a soutenu près de 1000 créations.

Le parcours Azimut, orienté sur la personne et son projet, se déroule en trois phases : l'exploration, la création, puis le test-validation. L'accompagnement repose sur la méthodologie Lean Start Up qui permet de tester son marché en situation réelle et d'adapter sa proposition au fur et à mesure. Des vidéos, des formations en présentiel ou en ligne, des rendez-vous individuels ponctuent le parcours afin d'outiller les futurs entrepreneurs dans différentes thématiques : savoir-être entrepreneurial, plan financier, communication, etc. Chaque porteur de projet reçoit par exemple un roadbook personnalisé, conçu et édité par Azimut, pour y consigner l'ensemble de ses apprentissages, travaux et progressions. C'est ce qui lui permettra de construire un business durable, à partir de son expérience de terrain et de la confrontation avec les premiers clients.

Les plus d'Azimut

L'approche innovante d'Azimut est définie sur base d'un élément essentiel : le talent du candidat entrepreneur, naturel et unique, qui constitue sa richesse et qui apportera de la valeur au projet.

Dès le début du parcours, les accompagnateurs, formés à la méthode de profiling et d'activation de talent, aident donc chaque porteur de projet à identifier son point fort.

Oser entreprendre

L'entrepreneuriat fait encore l'objet de nombreuses idées préconçues qu'Azimut s'applique à déconstruire.

Non, ce n'est pas affaire de mentalité, de bonne idée ou de capital. Entreprendre dépend avant tout de la détermination et de la vision du porteur de projet. Il faut juste oser franchir le cap !

Comme Emile Ducoron, à Ville-Pommeroeul, qui, à 22 ans, a décidé de lancer son activité.

« Après avoir été diplômé, je voulais devenir indépendant, sauf que je n'avais aucune idée de comment faire. C'est alors que j'ai été mis en contact avec Gérald Mairesse, le codirecteur actuel d'Azimut, qui m'a expliqué en quoi consistait le parcours d'accompagnement et les différents avantages que cela offrait. Je n'ai pas réfléchi longtemps et je me suis lancé dans l'aventure. La première étape est une formation au cours de laquelle les porteurs de projets ont l'occasion d'apprendre les ficelles techniques sur plusieurs aspects de la vie d'un indépendant. Ce sont des mois très bénéfiques qui permettent de challenger son propre projet grâce à la participation bienveillante des formateurs et des autres entrepreneurs. Après cette période, les porteurs de projet reçoivent un numéro de TVA temporaire sous lequel ils ont l'occasion de tester leur activité grandeur nature. Pour ma part, j'ai créé mon agence de communication et stratégie digitale, dans le but d'accompagner les indépendants à développer leur business grâce aux outils digitaux actuels. J'arrive à la fin de ma période de test en août 2021 et après cela, je serai apte à me lancer de manière traditionnelle en tant qu'indépendant. »

Infos

www.azimut-entreprendre.cc

071/20.21.80

azimut@azimut.cc

[f](#) Azimut Entreprendre

Loisirs

Amicale seniors Blaton

Jeux de société, repas sur réservation et animation musicale

Les jeudis 8 avril, 6 mai et 10 juin, salle à déterminer et sous réserve des conditions sanitaires.

Infos et réservations auprès de Michèle Menu : 0474/43.55.59.

Artisamis

Les ateliers et les expositions sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. En attendant de vous retrouver lors de rendez-vous comme le 15 août à Pommeroeul ou les festivités au Parc Posteau, le groupe vous rappelle l'existence de sa page sur Facebook.

Infos : Maria Puleo : 0473/47.37.29.

Fête des voisins

Habituellement organisée le dernier vendredi du mois de mai, la fête des voisins n'aura pas lieu cette année.

Sacs poubelles



Distribution des sacs poubelles gratuits.

La distribution dans les anciennes communes concerne uniquement les personnes qui y sont domiciliées. Le montant de la taxe sur les déchets devra obligatoirement être acquitté pour pouvoir obtenir les sacs.

Blaton le mardi 8 juin de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h15.

Salle des 3 canaux - Place de Blaton 6.

Ville-Pommeroeul le mercredi 9 juin de 12h45 à 16h15.

Réfectoire de l'école communale.

Place de Ville 1.

Bernissart le jeudi 10 juin de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h15.

Service Population - Place de Bernissart 1.

Harchies le vendredi 11 juin de 8h30 à 12h.

Salle communale - Rue Albert 1er 5.

Social

Maltraitance des aînés

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des aînés, l'asbl Respect Seniors sera présente le 16 juin, à la Maison rurale de Blaton, à partir de 14 h. À confirmer selon les mesures sanitaires du moment. Organisation et infos : Plan de Cohésion sociale et Service Égalité des Chances de la commune de Bernissart : 069/59.00.60.

Écoles

Ecole libre Saint-François

Inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022 : prendre contact avec Monsieur David au 0475/51.55.13 ou par mail à david.dusoulier@gmail.com.

Pour les enfants entrant pour la première fois à l'école maternelle, après-midi découverte les mercredis précédant les congés scolaires et la rentrée de 13h30 à 16h30 (sous réserve des mesures sanitaires en vigueur).

Infos : www.ecole-st-francois-harchies.be.

Dons de sang

Jeudi 15 avril

Ville-Pommeroeul, au foyer paroissial, de 16h30 à 18h30.

Lundi 7 juin

Harchies, à l'école Saint-François (entrée par la rue Saint-Roch), de 16h30 à 18h30.

Mercredi 9 juin

Blaton, à l'école libre, de 16h à 18h30.

Administration

SFP Pensions

La permanence se déroulant le 3^e mardi du mois, de 9 à 11h30, à l'ancienne maison communale de Blaton, est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Le service reste cependant ouvert via mypension.be et le numéro gratuit 1765.

Pour publier vos articles dans le bulletin communal

Les associations peuvent nous faire parvenir pour le **17 mai** leurs informations à faire paraître concernant les mois de juillet, août et septembre 2021. Un formulaire en ligne est accessible sur le site www.bernissart.be dans la rubrique Berni Infos.

Numéros utiles

Pompiers Ambulances
SMUR
112

Pompiers
(non urgent)
1722

Police
101

Police locale
069/59.02.10

Zone de secours
069/58.08.95

Médecin de garde
1733

Centre antipoisons
070/245.245

Pharmacie de garde
0903/99.000

ORES - panne d'électricité
078/78.78.00

ORES - odeur de gaz
0800/87.087

Fluxys odeur de gaz
0800/90.102

SWDE
087/87.87.87

SOS pollution
1718

Card Stop
070/34.43.44

Doc Stop
0800/2123.2123

Administration communale
de Bernissart
069/59.00.60

Flash-back



Notre commune sous la neige

© P.Mahil



© P.Moura



© P.Moura



© X.Flameng

Atelier de cuisine à la Maison du Préau par AMO Graine, le CPAS et les Ailes du Phénix



© V.Stortoni

Aménagement d'un parking à la machine à feu



© R.Vanderstraeten



© R.Vanderstraeten

Travaux divers à Harchies



© R.Vanderstraeten

CONTACTS UTILES

Administration Communale

Population :069/64.65.21-22
Etat-civil :069/64.65.24
Finances :069/64.65.30
Titres services :069/81.10.14-15

Centre Administratif du Préau (CAP)

Accueil :069/59.00.60
Secrétariat communal :069/59.00.61-71
Secrétariat Bourgmestre :069/59.00.62
Travaux et urbanisme :069/59.00.25-65
Cimetières et
éclairage public défectueux :069/59.00.26
Environnement-Logement :069/59.00.64-74

Bibliothèque

Blaton :069/76.60.78

Agence locale de l'Emploi

ALE :069/58.01.42

Maison de l'Emploi

MDE :069/67.29.99

Centre omnisports du Préau

COP :069/56.11.29

Agence de développement local

ADL :069/59.05.60

Centre public d'Action sociale

CPAS :069/59.06.60



Imprimé avec des encres végétales
sans cobalt

Bernissart
La cité des iguanodons